

A l'attention des parents d'élèves des écoles maternelle
et élémentaire publiques de Janzé

Dossier suivi par :
Service Enfance Jeunesse Scolaire
☎ : 02.99.47.51.95
✉ : sej@janze.fr

Objet : organisation rentrée scolaire 2018-2019
Références : FG-2017-848

Madame, Monsieur,

Suite à notre courrier du 7 novembre 2017, je vous informe des résultats du questionnaire sur les rythmes scolaires. 204 familles y ont répondu : 61.8 % (soit 126 familles) ont exprimé le souhait d'un retour à la semaine de 4 jours. Vous trouverez l'ensemble des réponses à ce questionnaire sur le portail familles <https://janze.portail-familles.net/>. De plus, le comité consultatif composé d'enseignants, de représentants des parents d'élèves et des services municipaux a exprimé le même souhait. Le dossier a ainsi été présenté au conseil municipal du 14 décembre 2017 et celui-ci a acté une organisation hebdomadaire sur 4 jours pour la rentrée scolaire 2018-2019.



Je vous informe que l'organisation proposée, pour les écoles maternelle et élémentaire, par la municipalité est la suivante :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h30

La décision finale des horaires des écoles pour la rentrée 2018-2019 sera prise par le Directeur Académique des services de l'Education nationale.

Pour la rentrée scolaire 2018-2019, les temps périscolaires ne seront pas modifiés à savoir :

- Garderie du matin : de 7h00 à 8h20
- Restaurant scolaire : de 11h45 à 13h45
- Garderie du soir et étude : de 16h30 à 18h45

De même, les accueils de loisirs (Canailles et Zouzous) seront ouverts toute la journée du mercredi à savoir de 7h00 à 18h45.

Vous remerciant de votre participation et restant à votre disposition pour en échanger, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

L'adjointe déléguée,

Anne JOULAIN

